



Commune de SAINT-JANS-CAPPEL

Chemin Haut
59270 SAINT-JANS-CAPPEL

Téléphone : 03.28.50.38.50
Mail : mairie@saintjanscappel.fr

Saint-Jans-Cappel, le 03 juin 2026,

Chers Collègues,

La prochaine séance plénière du Conseil Municipal aura lieu en mairie le :

Mardi 9 juin à 18h30

Ordre du jour :

1. Approbation des comptes rendus du 07/04/2026.
2. Compte-rendu des décisions prises par le Maire.
3. Fixation des indemnités des élus.
4. Personnel Communal- Création d'emplois.
5. TE FLANDRE- Désignation des délégués.
6. Règlement intérieur du Conseil Municipal.
7. Fiscalité- Instauration de la taxe sur les vacances des locaux d'habitation
8. Finances- Demande de subvention au titre des Amendes de Police - Création et sécurisation de deux traversées piétonnes rue de la blanchisserie et chemin de la glaise.
9. Finances- Demande de subvention au titre du dispositif ASRDA- Sécurisation des traversées piétonnes aux abords des écoles Jules Sagary et Saint Joseph.
10. Finances- Subvention de fonctionnement à l'association « les ateliers de Manou ».
11. Finances- Subvention de projet à l'association « REUZE Maman ».
12. Urbanisme - Acte de rectification
13. Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations les plus dévouées.



Le Maire

César STORET

BON POUR POUVOIR

Je soussigné(e), ne pouvant pas assister à la réunion du Conseil Municipal du mardi 9 juin 2026, donne pouvoir à pour me représenter et prendre part aux votes lors de cette séance.

Fait à Saint-Jans-Cappel, le

Signature